

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2021-150 en date du 15 septembre 2021  
Portant sur l'attribution du marché assainissement Place du Marché  
et rue du Ciment à Mérinchal**

L'an Deux Mille Vingt et un, le quinze septembre, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle omnisport « André-Vénuat » à Auzances, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 09/09/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 47	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoirs : 5	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

**Présents :** MM., VERDIER, SIMONET V, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, GIRAUD LAJOIE, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIERE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GUYONNET, GLOMOT, FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM. LE CORRE à BERTHON, VIRGOULAY à JOULOT, SIMONET B à SIMONET V, DESGRANGES à VENTENAT, FONTVIELLE à DESARMENIEN.

**Excusés :** MM. DESCLOUX, FERRIER, LEGRAND, BOUDINEAU, D'HULSTER, ROULLAND, BRUNET, CHAUSSAT, DUBSAY, WELZER.

**Secrétaire de séance :** Félix BERGER

Rapporteur : David GRANGE, Vice-président

Consécutivement aux décisions budgétaires et suite à la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune (délibération n°2021-113), une procédure d'appel d'offres sous la forme d'une procédure adaptée a été lancée en vue de l'adjudication du marché de travaux.

Pour mémoire, l'opération comprend la création d'un réseau séparatif de collecte des eaux usées Place du Marché et la réhabilitation, avec désamiantage, du réseau de la rue du Ciment pour une estimation prévisionnelle de 457 268 € HT. Les travaux relatifs à la gestion des eaux pluviales urbaines feront l'objet d'un remboursement par la commune.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est réalisée par le bureau d'études VRDeau.

La date de remise des offres était fixée au 29 juin 2021. Le tableau, ci-après, présente le classement des offres après analyses.

	Montant HT	Technique	Prix	Délai	Total
BESANÇON	374 722.22 €	8.50	5.81	1.09	<b>15.40</b>
TRULLEN	344 906.00 €	8.00	6.46	0.86	<b>15.31</b>
EUROVIA	395 627.00 €	7.50	5.35	2.00	<b>14.85</b>
EBL SOGEA	377 251.00 €	7.75	5.75	1.09	<b>14.59</b>
TPCRB	491 992.00 €	7.50	3.24	0.80	<b>11.54</b>
TTPM	424 216.00 €	4.75	4.72	0.75	<b>10.22</b>

Les résultats de la consultation ont été présentés lors d'une réunion technique en présence d'élus communaux.

Accusé de réception en préfecture  
2021-150-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2021  
Date de réception préfecture : 29/09/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRILLE EN AQUITAINE**

Il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise BESANÇON. Il s'agit de l'offre qui présente le meilleur compromis entre les différents critères. Elle offre, notamment, des garanties supérieures eu égard à la complexité du chantier de la rue du Ciment (rue étroite, forte densité de réseaux souterrains, murs mitoyens...).

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché à l'entreprise BESANÇON ;
- D'autoriser le Président à signer le marché à intervenir et tout document s'y rapportant ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents utiles et entreprendre toutes démarches nécessaires au bon aboutissement de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 29 septembre 2021  
Pour copie conforme, le 29 septembre 2021

Le Président,  
**Alexandre VERDIER**

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210915-2021-150-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2021  
Date de réception préfecture : 29/09/2021